



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Direction Départementale  
de l'Agriculture et de la Forêt

ARRETE n° 03-1012  
en date du  
modifiant l'arrêté de création de la réserve  
de chasse et de faune sauvage à PIANA.

Le Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud,

- VU le Code de l'Environnement et notamment son article L. 422-27 ;
- VU le livre II du Code Rural et notamment ses articles R.222-82 à 222-91 ;
- VU le décret n° 91-971 du 23 septembre 1991 modifiant le livre II du Code Rural et relatif aux réserves de chasse et de faune sauvage ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 01-1384 du 14 août 2001 portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de « Fiuminali » à Piana ;
- VU la demande de Monsieur le Président de la Société de chasse de Piana en date du 17/02/03 ;
- VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de PIANA en date du 23/03/03 demandant la modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de « FIUMINALI » ;
- VU l'avis de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse-du-Sud en date du 04/02/03 ;
- SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Corse-du-Sud,

ARRETE

Article 1er : L'article 1er de l'arrêté préfectoral visé ci-dessus est modifié comme suit :

« Sont érigés en réserve de chasse et de faune sauvage sous le nom de réserve de « Fiuminali », les terrains situés sur le territoire de la commune de Piana et cadastrés sous les numéros 252, 257, 304, 308 et 3 section C et numéros 1 à 14 et 540 section F d'une contenance totale de 520 ha. »

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Corse-du-Sud et le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché à la Mairie de Piana pendant un mois.

Fait à Ajaccio, le  
Pour le Préfet,

17 JUN 2003

Le Secrétaire Général

Pierre-André DURAND